



ON THE ROAD: THE GAME
UN JEU WEB-TÉLÉVISÉ
POUR LES LYCÉENS

#### **OCTOBRE 2015**

CONTACT PROJET CANOPÉ Jean-Serge Vigouroux P. 06 52 09 13 13

jean-serge.vigouroux@ac-montpellier.fr

CONTACT PRESSE CANOPÉ Stéphanie Lacoste [33] 0467600469

stephanie.lacoste@ac-montpellier.fr



# **GAGNE TON PERMIS!**

Dans le cadre de la mise en place à la rentrée 2015 de la demi-journée obligatoire de sensibilisation dédiée à la sécurité routière\* à destination des élèves de seconde, Réseau Canopé, la Préfecture de l'Hérault et la Sécurité routière, avec le soutien du Conseil départemental de l'Hérault et du Rectorat, s'associent pour proposer aux établissements du département une action éducative encourageant la participation active des lycéens.

Cette action concerne l'ensemble des entrants en lycée, qu'il s'agisse des élèves de seconde générale et technologique, de seconde professionnelle et de première année de CAP.

Elle se présente comme un jeu télévisé tourné dans les établissements où des lycéens répondent à des questions liées à la sécurité routière et à la prévention des comportements à risques.

Les émissions seront diffusées en ligne pour le grand public, disponibles sur l'ENT académique et sur le site des lycées participants, sur le site Internet des services de l'État et la page Facebook de la préfecture de l'Hérault.

<sup>\*</sup> Circulaire N° 2015-082 du 22-5-2015

# LES ACTEURS DU PROJET

## LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET LA PRÉFECTURE DE L'HÉRAULT

La Délégation à la sécurité et à la circulation routières (DSCR) a mis en place un portail internet:

« Sécurité routière tous responsables » www.securite-routiere.gouv.fr qui regroupe les informations concernant ce domaine.

Si la DSCR élabore et met en œuvre la politique de sécurité routière et agit en apportant son concours à l'action interministérielle, de nombreux acteurs publics sont mobilisés et impliqués sur ce registre:

- Ministère de l'intérieur.
- Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (MEDDE).
- Ministère de la justice.
- Ministère en charge de la santé.
- Les partenaires de l'urgence.
- Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.
- Ministère de l'Éducation nationale.
- Collectivités territoriales.

À l'échelon territorial, la mise en œuvre de la politique locale de sécurité routière est placée sous la responsabilité du préfet de département. Elle est confiée à un chef de projet sécurité routière, assisté d'un coordinateur sécurité routière avec l'appui de l'observatoire départemental de sécurité routière, placé le plus souvent au sein des directions départementales des territoires et de la mer (DDTM).

Pour définir la politique de l'État en matière de sécurité routière, chaque préfet a mis en place un Pôle de compétences État regroupant tous les services déconcentrés de l'État. Des partenariats sont établis avec les collectivités territoriales, les entreprises, les acteurs socio-professionnels et les associations.

#### L'ÉDUCATION NATIONALE

Inscrit dans le *Code de l'Éducation*, l'éducation à la sécurité s'effectue de l'école au lycée sous la forme d'un enseignement obligatoire, transdisciplinaire, intégré dans les horaires et les programmes d'enseignement. La sécurité routière est donc

intégrée au socle commun sous les compétences suivantes:

- compétence 6 (compétences sociales et civiques), en particulier par le respect des règles de la vie collective, la connaissance des comportements favorables à sa sécurité, la préparation et la passation des attestations de sécurité routière (le livret personnel de compétences inclut aussi les attestations de sécurité routière (APER, ASSR), qui déterminent le continuum éducatif de sécurité routière de la maternelle au lycée. Les ASSR sont obligatoires pour s'inscrire au permis de conduire pour tous les candidats nés après le 1er janvier 1988);
- compétence 7 (l'autonomie et l'initiative) et en particulier avec les capacités d'initiative (prendre des décisions, s'engager et prendre des risques en conséquence).

L'éducation à la sécurité routière est également présente en dehors des enseignements traditionnels: parcours transdisciplinaires, heures de vie de classe, accompagnement éducatif. Les personnels des établissements du second degré (vie scolaire, infirmerie, secrétariat, ouvriers, etc.) peuvent tous être associés aux actions de prévention. L'éducation à la sécurité routière peut s'effectuer tout au long de l'année ou sous la forme d'actions sur une journée ou une semaine thématique.

Il ne s'agit pas pour l'enseignant de former les élèves au code de la route mais d'intégrer des règles civiques liées au partage de l'espace de circulation, d'affermir la volonté du futur citoyen de prendre en charge sa propre sauvegarde et l'inciter à contribuer à celle des autres en respectant les règles établies et les réglementations.

Dans chaque Direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) un correspondant départemental sécurité routière est désigné.

Le portail « Éducation sécurité routière » rassemble toutes les informations sur le thème éducatif:

eduscol. education. fr/education-securite-routiere/



#### **RÉSEAU CANOPÉ**

Placé sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, Réseau Canopé, (anciennement CNDP/CRDP), édite des ressources pédagogiques transmédias (imprimées, numériques, mobiles, TV), répondant aux besoins de la communauté éducative. Acteur majeur de la refondation de l'école, il conjugue innovation et pédagogie pour faire entrer l'École dans l'ère du numérique.

Dotés de 100 lieux d'innovation et de 1800 collaborateurs partout en France, les sites Canopé se transforment et accueillent les enseignants et les partenaires de l'Éducation au sein des nouveaux espaces ouverts et conviviaux, les Ateliers Canopé.

À la fois librairies, médiathèques, espaces de formation, d'expérimentations et d'animations, les Ateliers Canopé sont des lieux de proximité proposant de multiples fonctionnalités et offres de service. Dans chaque académie, dans chaque département, les sites Canopé sont les vitrines des ressources, des savoir-faire et des pratiques d'un réseau territorial et de proximité.

Réseau Canopé est associé depuis longtemps par la DGESCO aux actions du ministère de l'Éducation nationale en matière d'éducation à la sécurité routière (référent sécurité routière, gestions des DVD ASSR, prêts de scooters simulateurs de conduite, etc.).

Pour le département de l'Hérault, le site de l'Atelier Canopé: www.cndp.fr/crdp-montpellier/











# LE PROJET « ON THE ROAD : THE GAME »

#### LA GENÈSE DU PROJET

Le projet ON THE ROAD: THE GAME a été imaginé par l'Atelier Canopé de l'Hérault en réponse à une demande de la préfecture de l'Hérault pour:

- disposer d'un outil innovant pour sensibiliser les jeunes lycéens à des thématiques de sécurité routière prioritaires: alcool et drogue au volant, comportements à risque lors des sorties festives, etc.
- Créer un dispositif appuyant et relayant l'action dans les lycées des Intervenants départementaux de sécurité routière (IDSR).
- Faire le lien avec les ressources Sécurité routière mises à disposition dans l'ENT académique.
- Proposer aux établissements un projet dynamique et facile à mettre en place et aux élèves une forme attractive de médiation autour de cette thématique.

Ce projet répond également aux objectifs académiques, notamment la feuille de route numérique du Recteur avec l'utilisation de l'ENT.

Il s'inscrit dans le plan ministériel des « 26 mesures pour une nouvelle mobilisation » autour de la sécurité routière lancé par le ministère de l'intérieur en janvier 2015, notamment le volet en direction des élèves des classes de secondes.

#### LA PROPOSITION WEB-TÉLÉVISÉE

La proposition ON THE ROAD: THE GAME s'est orientée vers la conception d'une émission web-télévisée. Le format de l'émission est un jeu sur la sécurité routière d'une durée de 20 minutes sous forme de quiz télévisé auquel répondent des candidats-lycéens.

Un site dédié capitalise toutes les émissions, qui sont accompagnées des ressources pédagogiques présentes sur l'ENT académique dans l'onglet Sécurité routière. Les intervenants sécurité routière assurent l'animation de l'émission et une médiation préalable en intervenant dans l'établissement pour sélectionner les candidats qui représenteront leur lycée lors de l'émission.

Une série d'émissions sera réalisée dans six établissements volontaires, avec une organisation en trois temps:

- une session préalable d'une heure de sensibilisation menée par la Préfecture et les intervenants départementaux de sécurité routière dans l'établissement, au cours de laquelle six élèves seront sélectionnés pour participer au jeu télévisé ON THE ROAD: THE GAME.
- Une exposition thématique composée de kakémonos à installer dans le centre de documentation et d'information du lycée (le CDI) et disponible du mardi au jeudi.
- Une session d'une heure pour le tournage d'un épisode de l'émission ON THE ROAD: THE GAME dans l'établissement. Le gagnant représentera son lycée lors de la finale, qui aura lieu à Montpellier dans les locaux de Canopé le 16 décembre 2015. Un lot sera remis à chaque élève candidat, le premier prix étant le paiement des cours de code et de conduite accompagnée.

Cette action s'appuie sur les instances de la Vie lycéenne pour mobiliser les élèves, relayer la communication et faire du tournage un temps fort.

#### LES OBJECTIFS DU PROJET

Le projet concerne l'éducation à la sécurité routière et la prévention des comportements à risque. Son périmètre territorial est le département de l'Hérault.

Ce projet a pour objectifs de:

- sensibiliser les jeunes à des thématiques prioritaires de sécurité routière dans une médiation originale.
- Relayer l'action de terrain des intervenants sécurité routière dans les établissements scolaires.
- Créer une ressource attractive et capitalisable (émissions de web-tv).
- Proposer un projet fédérateur susceptible d'agréger différents acteurs publics et privés agissants dans le domaine de la sécurité routière.



#### LE PUBLIC CIBLE ET LES BÉNÉFICIAIRES

Lycéens entrant au lycée; futurs jeunes conducteurs (notamment dans le cadre de la conduite accompagnée); formateurs; enseignants; intervenants IDSR.

# LE CALENDRIER

# Jusqu'au 8 octobre 2015:

date limite d'inscription des lycées volontaires comme participant à l'action.

#### 9 octobre 2015:

sélection des six établissements.

#### Novembre-décembre:

une séance de sensibilisation et prêt de l'exposition au sein des établissements.

## Tournage des émissions

- 12 novembre:

lycée hôtelier Georges Frèche à Montpellier.

- 19 novembre:

lycée professionnel Joliot-Curie à Sète.

- 25 novembre:

lycée polyvalent Louis Feuillade à Lunel.

- 26 novembre:

EREA Jean-Jacques Rousseau à Montpellier.

- 1er décembre:

lycée polyvalent Victor Hugo à Lunel.

- 3 décembre:

lycée général Joffre à Montpellier.

- 16 décembre:

finale inter-lycées au Canopé de Montpellier.





Tournage de l'émission-pilote en juin 2015

# LE JEU « ON THE ROAD: THE GAME »

## RÈGLEMENT ET DÉROULEMENT

- 6 lycées différents accueilleront le jeu.
- 6 lycéens de chaque établissement prendront part à un quizz sur la sécurité routière dans leur lycée. Une première partie d'environ 16 questions de rapidité permet de déterminer 2 finalistes pour la seconde partie qui comprendra une dizaine de questions. Celui qui donne le plus grand nombre de meilleures réponses gagne sa place en finale.
- 2 animateurs les encadrent.
- 1 lycéen par lycée participa à la grande finale inter-lycées à l'Atelier Canopé de l'Hérault.

#### PRÉSÉLECTION DES CANDIDATS

Lors de son intervention pour la sensibilisation à la sécurité routière auprès des élèves de seconde, la préfecture distribuera un questionnaire papier aux élèves présents dans la salle. Le questionnaire sera à remettre aux animateurs avant de quitter le lieu.

La préfecture retiendra 6 candidatures qui auront répondu de manière correcte au questionnaire. S'il y a plus de 6 fiches correctes, un tirage au sort sera effectué par un animateur de la sécurité routière pour départager les candidats.

#### **CONTENUS**

Les questions et les contenus sont élaborés avec les services de la préfecture et de la sécurité routière. Il est prévu une trentaine de questions par émission. Le contenu des émissions porte sur les thèmes prioritaires fixés par la préfecture: alcool et conduite, cannabis et conduite, vitesse, deux-roues motorisés, partage de la route, conduite accompagnée.

#### **DÉROULEMENT D'UNE ÉMISSION**

Durée d'une émission: environ 20 minutes. Les captations des émissions de sélection sont réalisées dans les établissements scolaires avec les conditions du direct, en présence d'un public lycéen, généralement entre midi et deux heures. La captation de la finale aura lieu à l'Atelier Canopé de l'Hérault.

#### **DESCRIPTIF DU JEU**

#### Première partie

Elle se déroule en deux manches. Lors de chacune d'elle, trois candidats s'affrontent de manière individuelle, en démarrant à zéro. Un animateur pose une question à tous les candidats sans choix de réponse. Les candidats doivent se manifester le plus rapidement possible en appuyant sur un buzzer puis répondre correctement à la question. Si la réponse est juste, le candidat gagne un point. Celui qui obtient le plus rapidement possible 3 points est le gagnant de cette manche.

À l'issue de cette première partie, les deux vainqueurs des deux manches accèdent à la deuxième partie du jeu.

#### Deuxième partie

Elle se déroule en une seule manche. Le gagnant est celui qui aura marqué le plus de points en répondant à 10 questions réparties sur 3 niveaux de difficulté:

- vert = facile = 1 point;
- orange = moyen = 2 points;
- rouge = difficile = 3 points.

Un animateur pose une question avec un choix de 4 réponses (QCM) et interroge alternativement chaque candidat. À chaque bonne réponse, le candidat marquera le nombre de points lié à la difficulté de la question. À la fin de la dixième question, si les deux joueurs sont ex æquo une question ouverte sera posée afin de les départager.

Le candidat gagnant est sélectionné pour la finale inter-lycées. Les autres candidats des émissions se verront remettre un lot.

#### La finale

Elle se déroule à l'Atelier Canopé de l'Hérault dans les conditions du direct et selon le même déroulé que les émissions précédentes.



#### **DOTATIONS**

Premier prix: forfait permis conduite accompagnée auprès d'une auto-école présélectionnée, dans la limite de 1300 € et un maillot du MHR dédicacé par les joueurs.

Deuxième prix: formation et examen du Code de la route auprès d'une auto-école présélectionnée, dans la limite de 400 €.

#### Pour les autres candidats de la finale:

- quatre prix « vélo »: un vélo de marque B-twin et un casque d'une valeur maximale de 200 €.
- Pour les autres candidats (non gagnants) ayant participé à une émission, vingtneuf prix « objet »: tee-shirt, casquette, gilet,..., d'une valeur maximale de 15 € chacun.
- Tous les candidats se verront offrir deux places par le MHR pour le match de rugby Montpellier/Cardiff du 17 décembre 2015.

Toutes les informations nécessaires à la participation au concours sont également disponibles sur le site du jeu à l'adresse suivante:

http://crdp-montpellier.fr/ontheroad/













# CHIFFRES CLÉS

11 000 élèves entrant en seconde dans l'Hérault en 2015

# ACCIDENTALITÉ DES DEUX-ROUES MOTORISÉS DANS L'HÉRAULT

# Sur les 9 premiers mois 2015

- 18 tués (sur un total de 78) soit 23 % du total des tués
- 18 accidents mortels (sur un total de 73) soit 25 %
- 167 blessés dont 93 hospitalisés

# Sur toute l'année 2014

- 27 tués (sur un total de 93), soit 29 %
- 24 accidents mortels (sur un total de 81) soit 30 %
- 294 blessés dont 123 hospitalisés

33 lycées dans l'Hérault

## ACCIDENTALITÉ DE LA TRANCHE D'ÂGE 14/17 ANS DANS L'HÉRAULT

## Sur les 9 premiers mois 2015

- 40 impliqués (indemnes compris) dans un accident de la route dont 1 tué (passager d'une voiture)

# Sur toute l'année 2014

- 51 impliqués (indemnes compris) dans un accident de la route dont 2 tués (passagers voiture et scooter)

# NOMBRE DE PREMIÈRES PRÉSENTATIONS À L'EXAMEN DU PERMIS EN CONDUITE ACCOMPAGNÉE DANS L'HÉRAULT

3 113 en 2014 1589 sur les 6 premiers mois de 2015

Informations sécurité routière catherine.mallet@herault.gouv.fr

